



# « Le Grand Paris doit intégrer tout ce qui fait la fonction de l'homme »

Président de la communauté d'agglomération Plaine Commune, en Seine-Saint-Denis, Patrick Braouezec a assuré, en 2012, la présidence tournante de Paris Métropole. Pour lui, le Grand Paris ne sera durable qu'à condition d'assurer le droit à la ville pour tous.



Patrick Nussbaum

“Le droit à la mobilité doit se traduire, au final, par le droit d'aller ailleurs sans en avoir l'obligation.”

PATRICK BRAOUEZEC

**La loi sur le Grand Paris de 2010 inscrit le projet dans une trajectoire de développement solidaire et durable. Comment cette idée se traduit-elle en termes d'objectifs ?**

**PATRICK BRAOUEZEC.** Avec le Grand Paris, nous avons une métropole à inventer, une page blanche à remplir. La question est de savoir si l'on est capable de produire sur un autre modèle que celui qui s'est imposé depuis toujours. À l'échelle planétaire, aucune métropole ne s'est jamais réalisée autrement que sur un schéma d'exclusion, soit par la gentrification des centres et la ghettoïsation des périphéries, soit l'inverse. Il nous faut donc agir pour des métropoles solidaires en partant

du droit à la ville pour tous. Repenser le rapport entre la ville centre et sa périphérie est un enjeu majeur de la gouvernance métropolitaine. Le Grand Paris doit-il se contenter d'englober les 29 communes de la première couronne ou de regrouper ses 4 départements limitrophes ? Ou faut-il inventer un nouveau mode de développement, s'appuyant sur plusieurs centralités ? Dix sont déjà identifiées, dont Plaine Commune. C'est leur somme qui produira une métropole dans laquelle chacun appartiendra à un endroit qui compte.

**Le Grand Paris express vise à rapprocher ces lieux...**

**PATRICK BRAOUEZEC.** Le Grand Paris express est une ossature conséquente, qui doit permettre une meilleure mobilité. Mais cela ne suffira pas : il va aussi falloir réduire cette mobilité, en travaillant à rapprocher lieux d'habitation et de travail. Nous pouvons inciter les entreprises qui s'installent sur un territoire à embaucher sur ce même territoire. Ou l'inverse, inciter les salariés d'une entreprise à s'installer à proximité, l'ensemble visant à limiter les déplacements contraints et à favoriser les modes de circulation douce que sont le vélo ou la marche. Là encore, cela aura à voir avec notre capacité à affirmer de nouvelles centralités, dotées de toutes les fonctions humaines – espaces de travail, de logement, de sport ou de culture. Le droit à la mobilité doit se traduire, au final, par le droit d'aller ailleurs sans en avoir l'obligation.

**Le projet prévoit la construction de 70 000 logements par an. Peu de gens y croient...**

**PATRICK BRAOUEZEC.** Cet objectif n'a pas été sorti au hasard. Il vise à répondre aux besoins d'une population francilienne amenée à croître d'environ 500 000 à 1 million d'habitants d'ici à 2030. Cela dit, il ne s'atteindra pas en un jour. Il va falloir passer par des seuils, trouver des moyens et convaincre les villes de construire. La marge de manœuvre existe, dans la capitale comme autour. Plaine Commune, par exemple, couvre un territoire de 8 900 hectares, dont près d'un tiers est encore mutable. La densité y est deux à trois fois moins grande qu'à Paris. Le foncier, enfin, nous autorise à faire de la ville sur la ville. Bref, nous pouvons densifier sans tomber dans l'excès.

**L'échelle de la commune est-elle la bonne pour retravailler l'urbanisme ?**

**PATRICK BRAOUEZEC.** Je n'en suis pas convaincu. Mais s'il faut changer les choses, il faut le faire en associant l'ensemble des acteurs. Le bureau

de Paris Métropole préconise la coopérative de villes au sein de l'intercommunalité. Les PLU seraient travaillés avec les maires et un établissement public garantirait leur mise en cohérence à l'échelle de l'agglomération. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas exclure la commune du processus de réflexion. Elle reste le lieu de démocratie le plus direct. Or, nous ne construirons rien de durable sans la participation des citoyens. Il faut aider à la prise de conscience des enjeux. On est passé d'une société de citoyenneté à une société de consommation addictive, non maîtrisée. Comment revenir à une société de l'attention – attentive et attentionnée ? C'est une vraie question, qui touche aux modes de vie quotidiens. Une gouvernance intelligente de la métropole doit permettre de la poser.

**Le Grand Paris est-il soutenable ? Certains projets, comme le centre commercial du triangle de Gonesse, font débat...**

**PATRICK BRAOUEZEC.** Globalement, cela dépendra de la cohérence des plans d'urbanisation. Si chacun fait son équipement sportif ou ses mètres carrés de bureaux sans viser la complémentarité, cela ne fonctionnera pas. Concernant le choix de Gonesse, j'ai effectivement des réserves. Je crois en la nécessité de préserver des terres agricoles en Île-de-France. Sans parler de s'autosuffire, nous aurions tout à gagner au maintien d'une agriculture francilienne, moteur d'une économie endogène, créatrice d'emplois et qui, en outre, contribuerait à réduire le nombre de camions sur la route. Sans doute faut-il accompagner les collectivités qui font le choix de préserver leurs terres agricoles aux dépens d'autres activités. Si le Grand Paris veut prétendre à être une métropole pionnière, il doit intégrer tout ce qui fait la fonction de l'homme.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
MARIE-NOËLLE BERTRAND